du peuple, nt d'autre acobins co

ux conseil membres police su

quelconqu slatives es e du corp s membre tution. 0 t criminel ce!

utant plu remplie de detruire à celle qui articipé les corps légis ceux de ses la rigueur avoit aussi qu'on n'a tance aussi nt Parrete malheurs: orteur qui

ent parfaiproposent proposent nt-ils, elle pprimer le ui veulent nts par les n demande

sion nonre aux letà ce qu'elle ir reconst isieme qui ssesseurs &

0-275-250

is qu'est-ce

it lorsqu'i argé d'em-

approuvée

50-75-3251 0-200 275 OUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIBME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMEDI 1er. Pluviôse.

(Ere vulgaire.)

Jeudi 21 Janvier 1796.

Hotif de la défense faite à l'amba sadeur suédois d'entrer dans les états de l'impératrice de Russie. — Détails sur la prise faite par les Anglais des forts de Trinquenale et d'Oostenburg sur les Hollandais. — Lettre du ministre de l'intérieur à l'administration du département de la Dyle, resativement aux émigrés belges qui sont rentrés. — Avantage remporté sur l'armée de Charette.

AVIS.

Le bureau d'abonnement des Nouvelles Poliiques est toujours rue des Moulins, n°. 500.

Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnoie.

Le prix, en numéraire, est de 25 livres our un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres

Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.

ITALIE.

De Milan , le 26 décembre.

On apprend du quartier général de l'armée piémontaise, us cette armie, qui étoit restée sous la tente jusqu'au 2, d-voit se mettre en cantonnemens le 23; mais la disosition en sera faite de maniere qu'au premier mouveent de l'ennemi les troupes soient sous les armes.

Il paroît que les Français pensent de leur côté à prendre leurs quartiers d'hiver; si l'on en croit même quelques repports, plusieurs corps de l'armée française passent le

On assure qu'ils n'ont pas plus de 25 mille hommes uns la riviere de Gênes-, & que les maladies qui firent lant de ravages parmi eux l'année dernière commencent à manifester de nouveau.

Ces jours derniers, on a fait à l'ennemi cinquante prionniers du côté de Priero, & l'on a sauvé à cette ocrmees austro-sardes, dont il étoit sur le point de s'em-

SUEDE.

De Stockholm, le 25 décembre.

Le fait qui avoit été annoncé, & qui paroissoit peu vraissemblable, que l'impératrice de Russie avoit défendul'entrée de ses états à l'ambassadeur chargé de lui notifier le moriage du jeune roi de Suede, est cependant un lait exact.

En voici l'explication. L'impératrice avoit eu intention de marier sa petite-fille au roi de Suede, & ca avoit fait faire la proposition à la cour de Stockholm. Le régent de Suede, qui est un homme d'un grand sens, le cabinet suédois & le jeune roi qui donne les espérances les plus heureuses, out vu le danger d'une alliance trop intime avec une cour voisine aussi puissante & aussi entrepre-nante que celle de Pétersboarg. Il seroit entierement contraire aux intérêts & à la constitution suédoise de pouvoir, à raison d'hérédité, devenir un jour sujette d'un empereur moscovite. Ainsi la princesse russe a été refusée, & la reine actuelle de Suede préférée.

Catherine II en a été choquée plus en femme qu'en impératrice ; elle n'a pas voulu recevoir la notification d'un mariage fait contre son gré. Le roi de Suede 2 répondu que, par représailles, il refuseroit la notifica-tion du marisge de la petite-fille de l'impératrice, s'il avoit lieu du vivant de la grand'mere.

Du reste, les deux cours ne sont, pour cette tracas-serie de famille, ni plus brouillées ni plus amies qu'elles ne l'étoient. Les ministres respectifs ordinaires n'ont point quitté leur résidence, & les communications habituelles ont toujours lieu.

ALLEMAGNE.

De Lautern , le 4 janvier.

Depuis l'armistice on est ici plus tranquille. Les troupes impériales seront partagées; une partie prendra ses quartiers d'hiver sur la rive dreite du Rhin & sur le Necker. Du reste, les armées conserveront les positions qu'elles avoient avant l'armistice; de maniere que cet endroit & Sciking seront occupés par les Allemands, & Hembourg & Deux-Ponts par les Français.

On dit que ces derniers font de fortes réquisitions à Pirmasens & dans le pays de Deux-Ponts; ils ont fait un inventaire de tous les bestiaux qui s'y trouvent.

On écrit de Weissembourg que trois régimens de cavalerie sont déjà cantonnés dans les environs de cette ville.

Extrait d'une lettre de Bonn, le 5 janvier.

Hier, une partie des troupes qui étoient ici sont parties pour Cologne & Neuts; le reste de la division Lefchvre, arrivé de Sinzig, suivra aujourd'hui la même destination. Notre municipalité & plusieurs particuliers ont reçu

Notre municipalité & plusieurs particuliers ont reçu l'avis de Wittlich, que le quartier-général seroit transféré demain ici, pour y passer l'hiver.

Des lettres de Bacharach, du 23 décembre, nous apprennent que tout est tranquille dans ces environs depuis le 18 du même mois. Elles confirment ce qui a été répèté si souvent, qu'il y avoit une suspension d'armes.

ANGLETERRE.

De Londres , le 8 janvier.

Voici les dépêches du colonel Stuart que la gazette

de la cour a publiées le 7.

La flotte anglaise est arrivée dans la baie de Trinque-male, au nord des forts, le 1er août. On employa toutes les précautions nécessaires pour que le commandant ne se mépilt point sur l'objet de l'armement. Deux jours se passerent en pour-parlers entre la fort & la flotte. Le commandant ne jugea pas d'abord à propos de se rendre. Il refusa d'obeir, à raison d'un défaut de forme, aux ordres de son supérieur van Angelbeck, gouverneur de Colombo, qui lui ordonnoit de livrer le fort d'Oostemburg à un détachement de troupes anglaises, comme il avoit été convenu avec le commodore Rainier. Les troupes débarquerent sons opposition, le 3, à environ quatre milles au nord de Trinquemale. La garnison des deux forts n'a point inquieté les Anglais dans les travaux auxquels îls ont été occupés pour transporter les vivres, l'artillerie & les munitions le long d'un rivage escarpé; enfin le 18 au soir, la tranchée fut ouverte; les batteries commencerent à jouer. Le 23 & le 26, avant midi, la brêche étoit praticable : la garnison fut sommée de se rendre, pendant qu'on faisoit des préparatifs pour donner l'assaut. Les conditions qu'on demanda d'abord ne furent point acceptées dans le délai prescrit; le feu recommença alors; peu de minutes après le drapeau blanc fut arboré sur le rempart & les conditions consenties.

La garnison étoit d'environ 600 hommes; les Anglais, tant troupes du 101, que troupes de la compagnie qui étoient réunies pour cette expédition, ont eu 20 hommes tués & 77 blessés. A peine Trinquemale étoit-il rendu, qu'Oostenburg offrit de capituler; ce qui fut accepté de

suite.

C'est aux militaires à apprécier si la défense dont on vient de voir le rapport est digne d'un établissement si important. Peut-être aussi, pour porter un jugement certain, faudroit-il avoir une idée précise de l'état où étoient les ouvrages de ces forts & leurs munitions. En général, il est connu que les établissemens des Hollandais dans l'Indo sont depuis long, tems tellement délabrés & privé de forces, qu'ils sont hors d'état de résister à un simple coup de main. La négligence, ou tout autre motif qui, pu porter à les laisser dépérir ainsi, est sans doute un des principaux délits qu'ils puissent reprocher au gonvernement qui vient d'être proscrit en Hollande. Batavia lui-même est dans un dénuement absolu de tous meyent de défense.

BELGIQUE.

De Bruxelles , le 26 nivose.

L'adjudant-général Carpentier, qui sert dans le corps d'armée française qui se trouve sur la rive droite d Rhin, vient de se rendre à Solingue pour s'y concerter avec le commandant palatin pour la prise des quartien d'hiver de part & d'autre. Vers cette partie du théaire de la guerre , les conditions de la suspension d'armes s'exécutent littéralement. D'un autre côté, les Autrichien se sont retirés derriere la Sieg, ne laissant en avant de cette riviere que des avant-postes; de l'autre, les Fran-çuis en ont fait autant derrière la Wuper, en évacuant le camp retranché d'Oberbilick pour prendre des cantonnemens tant à Dusseldorf que dans les environs de cette ville. Du côté du Haut-Rhin, les choses sont dans le même état de tranquillité, & le quartier-général de l'armée de Sambre & Meuse, commandée par le général Jourdan, est actuellement à Bonn. Il faut espérer que pendant la durée de la suspension d'armes, une paix durable sera conclue entre toutes les puissances belligérantes.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser une lettre à l'administration du département de la Dyle, qui est relative aux absens, rentrés sous la protection des loix & de divers arrêtés des représentans en mission dans es pays, que le ministre se réserve de rapporter, si, dit-il, ils ont été obtenus sous un faux exposé. D'après cette lettre, l'administration du département a pris un arrêté qui porte en substance, « que tous les individus laïes, ecclésiastiques, séculiers & réguliers, qui se sont absentés de ce pays à l'approche des aemées de la république à y sont rentrés depuis, deviont se prés nter avant le 10 pluviôse prochain à l'administration municipale de leur canton pour y déclarer quels jours ils son revenus, & si its entendent ou non vivre sous les loix de la république & s'y conformer. Il sera alors dressé un tableau du résultat de ces déclarations avec une colonne d'observations. Tous ces tableaux seront envoyés au directoire exécutif qui statuera definitivement sur le sort de ceux qui ont été absens, en leur permettant de rester dans leurs foyers, ou en les renvoyant au-delà du Rhin ».

La stizieme classe de l'empeunt forcé de 600 millions de livres en numéraire ou valeur est composée, pour la scale ville de Bruxelles, de 300 individus qui devront fournir pour leur part environ un million valeur métalique. Comme la répartition a été faite de la manière la plus inexacte, un grand nombre des taxés ont présente des pétitions à l'administration du département, qui a décidé ne vouloir en entendre aucunes que préalablement ceux qui les présenteroient n'aient joint à leurs pétitions une quittance du premier tiers de la somme à laquelle ils ont été taxés.

Il est question d'augmenter considérablement la garnison de cette ville, ainsi que toutes celles des villes de l'intérieur des nouveaux départemens. D Extrait

Je vou
rette, ce
lui a tué
va grand
extrémité
de lys, l
deo et r
Cette r

artemen

au direct

Hier, rendue e de ligne out man de cordi lieu den les fonct teront d Le dire cette grad'attaque treupes

Un de la rahors de les spectordonnée

Un mi

rentes a

heures (

érémon

Les c

minui

nément

& n'a par Les somême le usage que tellites.
Chez prétende leurs arr

Notre militaire force arm armes he qui la co Pourq permet of torisée,

contre l mauvais core, m

FRANCE.

s & prive

un simple

otif qui a

doute un

г ан дон-

de. Batavia

us moyens

s le corps

droite du

concerter quartiers

lu théaire

n d'armes

Lutrichien

avant de

les Fran-

evacuant

les canton-

ns de cette

ot dans le

de l'armée

l Jourdan,

pendant la

irable sera

une lettre

, qui est n des loix

n dans ce

si , dit-il,

près cette

un arrelé

dus laics,

nt absentes ub Eque &

rant le 10

le de leur

evenus, &

e la répu-

un tableau

ne d'obser-

directoire

t de ceux

ester dans

Rhin ».

o millions

e, pour la

ui devron

eur métal-

maniere la

it présenté

nt, qui a

alablement

rs pétitions

à laquelle

la garnison

s de l'inté-

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Extrait d'une lettre particuliere des Subles d'Olonne, du 12 nivôse.

Je vous apprends qu'une de nos colonnes a battu Charette, ces jours derniers, près de la Roche sur-Yon. On lui a tué 50 hommes, pris un convoi de pain & enlevé un grand drapeau de taffetas blanc, dentelé en noir aux extrémités, portant une couronne en écusson, de fleursde lys, le tout brodé en or, avec eette inscription: pro deo et rege.

Cette nouvelle est très-sûre, le drapeau est dans l'appartement d'où je vous écris; on va sans doute l'envoyer au directoire.

De Paris , le 30 nivôse.

Hier, une partie de la garde nationale parisienne s'est rendue en armes au Champ-de-Mars, ainsi que des troupes de ligne; & tous ces soldats citoyens & citoyens soldats est manœuvré ensemble avec autant d'intelligence que de vordialité: c'est le prélude du rassemblement qui aura lieu demain au même lien, pour le serment que tous les fonctionnaires publics & les autorités constituées prèteront de fidélité à la république & de haine à la royauté. Le directoire exécutif, en grand costume, présidera à cette grande cérémonie; ensuite il y aura un simulacre d'attaque & de combat entre les 12 mille hommes de troupes qui seront rassemblés, & des salves d'artiflerie signaleront le nioment du serment. Les membres des différentes administrations sont invités à se trouver à onze heures du matin à l'École Militaire pour cette auguste térémonie.

Les caisses de la trésorerie seront fermées aujourd'hui i minuit, pour la recette de l'emprunt forcé, confornément a l'arrêté du directoire exécutif, du 15 de ce mois.

Un de nos journaux se récrie avec toute la justesse de la raison contre l'ordre donné aux militaires, même hors de service, de comprimer les jeunes gens qui, dans les spectacles, montreroient du dégoût pour les chansens ordonnées, ou du goût pour celles qui sont consignées. Un militaire hors de service, dit-il, n'est qu'un citoyen, & n'a pas plus de droit qu'un autre citoyen.

Les soldats romains hors de service ne portoient pas même leur épée sous la république; ils n'adopterent cet usags que du tems des empereurs qui en firent des satellites.

Chez les Turcs, qui ne sont pas un peuple libre & n'y prétendent point, les janissaires hors de sarvice posent leurs armes & n'ont à la main qu'un bâton blanc.

Notre garde nationale sédentaire est essentiellement militaire comme l'autre; elle est la première partie de la force armée; & non-seulement elle n'emploie point ses armés hors de service, mais on a défendu aux citoyens qui la composent de les garder, même dans leur maison. Pourquoi donc la garde nationale en activité, si on lui permet de porter le sabre hors de service, servit-elle autorisée, même exhortée à l'employer pour des chansons, contre les citoyens qui peuvent avoir tort, être de fort mauvais goût, parler très-mal, prenoncer plus mal encore, mais qui n'ont point de sabres & ne frappent point.

Armer les citoyens les uns contre les autres, est un délit grave, sevérement puni par nos loix.

Armer les militaires contre les citoyens désarmés, estce la fonction d'un général en chef? Et le gouvernement où cette forme seroit introduite cans réclamation, seroitil celui du pays de la liberté & de l'égalité?

Il semble qu'on peut attendre de la vigilance & de l'activité de la police, qu'elle se chargera d'une surveillance qu'il est inconcevable & dangereux de confier à des membres épars de la force armée, laquelle ne doit agir qu'en masse & sur les ordres du gouvern ment ou des magistrats.

AU RÉDACTEUR.

Les écrits, les affiches, les placards, qui annoncent avec tant d'empressement des mouvemens vifs & prochains dans le sein de la république, commencent à perdre de leur crédit, tant les bons & paisibles citoyens croient être en droit de compter sur la fermeté & sur la vigilance du gouvernement pour réprimer tous les complots des malveillans qui n'ont pas perdu la criminelle espérance de nous ramener par les désordres intérieurs à l'anarchie & au despotisme, qui, à force de tems, devient, pour ainsi dire, l'unique remede à l'anarchie. Si on vouloit bien observer la marche des tyrannies précédentes, en verroit qu'elle a été constamment la même : on fouettoit, pour ainsi dire, les passions particulieres d'une classe de citoyens pour les exalter; & quand elles étoient au point d'exaltation convenable aux projets des tyrans qui vouloient gouverner, ils se présentoient comme seuls capables d'apporter un remede sûr & prompt aux calamités qu'ils avoient amenées : c'est alors que des loix de circonstance, analogues aux violences qu'il falloit réprimer, & injustes comme elles, portoient le désordre, le pillage, les em-prisonnemens & la mort parmi tous les réfractaires au parti dominant. Tel est le précis en abrégé de l'histoire des arrestations, des meurtres & de la guillotine, dont les fureurs se calmerent après la révolution du 9 ther-

Et de si cruelles expériences seroient perdues pour le gouvernement qui a pris une forme stable & juste, & pour la nation qui a conçu de si hautes espérances de l'acceptation unaume de la constitution de 1795! Non, ne le croyous pas, ne le laissons pas croire, sur-tout à nos ennemis de l'intérieur, plus dangereux cent fois que nos ennemis du dehors. Ceux-ci ne peuvent avoir oublié que, pendaut les horreurs internes qui souilloient la plus belle des révolutions, nos armées victorieuses les ont conquis & fait avorter leurs projets. Combien ne doivent-ils pas redouter davantage les succès de la France rendue à des priscipes immuables de concorde & de justice?

Ne doutons plus que c'est à ces considérations que sont dues les ouvertures de paix dont il est question dans presque tous les cabinets de l'Europe. Il n'est pas un état qui ne demeure convaincu de l'impossibilite qu'il éprouvera aujouvelhui de renverser la constitution républicaine de la France; & certes l'audace des ennemis intérieurs, qui se flattoient de réussir dans un semblable dessein, paroît inouie & inconcevable. Il s'agit donc de la comprimer; & un des moyens les plus efficaces d'y parvenir, e'est de la rendre impuissante, en réunissant autour de la république naissante la plus grande somme possible de voiontés, de forces & d'amour.

Mais quels sont les moyens d'opérer une telle réunion? ils sont bien simples ; c'est une distribution égale & générale de justice envers tous les citoyens; c'est une application constante & uniforme des principes républicains à toute la partie saine de la république; c'est le soin de ne pas laisser juger par des passions particulieres & divergeantes, ce qui doit ne l'être que por la constitution & par la loi C'est ainsi que le gouvernement acquerra & conservera la premiere & la plus durable de toutes les forces, la confiance publique dont l'absence ne peut être suppléée par aucune autre force quelconque : c'est ainsi entin qu'on tuera ces germes de tyrannie qui pau-vent exister encore dans le cœur de quelques ambitioux qui, se voyant surveilles & menaces par la puissance toujours active de la loi, finiront sans doute par renoncer à leurs projets liberticides . les détours qu'ils prennent déjà pour donner le change sur leurs projets annoncent qu'ils commencent à se croire incertains de la victoire qu'ils méditent. C'est'au gouvernement à leur ravir , par une conduite ferme & juste, cette incertitude même qui fait encore le malheur d'une partie de la nation fran-

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL BES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen TREILHARD.

Suite de la séance du 29 nivôse.

Le projet de résolution relatif aux députés à exclure

a donné lieu à quelque discussion.

Lecointe rend justice à la conduite de Polissart. Ce député à reconnu la justice & la nécessité de la loi du 3 brumaire; il s'en est expliqué formellement à la commission; mais il demande que jusqu'à sa radiation définitive, on lui donne des fonds pour retourner dans son

Bourdon. — Comme dans l'application de la loi du 3 brumaire aucun représentant ne met d'autre passion que son exécution mème, je ferai une observation au conseil. Il est des citoyens qui ont été injustement portés sur la liste des émigrés : la dissolution du comité de législation est la seule cause qu'ils ne sont point effacés; depuis cette époque il n'existe aucune autorité qui puisse statuer sur les demandes en radiation. N'est-ce pes une chose fâcheuse & ridicule de dire à un représentant : vous serez suspendu des fonctions législatives, tandis que dans deux jours il peut être radié?

Plusieurs voix: L'exécution de la loi du 3 brumaire.
Boissy observe qu'un émigré est coupable d'un grand délit; qu'un représentant accusé d'émigration a droit à la garantie, comme pour toute autre accusation; il veut que la radiation d'un député soit prononcée par le corps législatif, sur le rapport d'une commission. Il demande que cette commission soit formée.

Quinot représente que la seule raison politique doit

etre suivie en ce moment.

Le conseil adopte la résolution; & le représentant Polissant est suspendu des fonctions législatives jusqu'à N

The state of

Mauvai

avec i

les se

Arris

C

Nous

e fréga

nuiers

Nos f

es flot

tique;

eral.

Nous

la Ma

Notre

n riche

Les t

caval

nombre.

()n as

our, le

Le bru

incesso

harles ,

ette pri

Les ce

e multij

u'il s'agi uisque e la cha

oup aus

uelques princi

cile.

Georgie.

ovisio

la paix.
Pathiès paroît à la tribune. Vous voyez, dit - il, a votre tribune un homme injustement poursuivi, sous prétexte de fédéralisme, & porté en la liste des émigrés, La simplicité de ma désense portera sur les caractères de l'austère vérsté. Vous ne regarderez pas comme coupables d'emigration ceux qui n'ont fui que pour se soustraire la mort. Ceux-la sculement le sont, qui ont été dans une terre étrangere susciter des ennemis à leur patrie. Quant à moi, poursuivi avec un acharnement sans exemple, je n'ai pas quitté le sol français; j'ai resté caché trois mois les Basses-Alpes, & neuf mois dans la Drome. S'il existoit une commission, une autorité quelconque pour prononcer la radiation de ceux qui ont été injustement portés en la liste des émigrés, je me présenterois à elle, si j'étois simple citoyen, & mes titres à la radiation seroient bientôt reconnus. Mais, comme représentant de peuple, je demande que le ministre de la justice prononce sur-le-champ, s'il y a lieu à la radiation définitive du citoyen Palhies.

Plusieurs voix : Appuyé.

Lecointe. — Sans doute s'il est des membres en favem desquels on devroit user d'indulgence, ce seroient ceux qui, comme le citoyen Palhiès, ont injustement été postés sur la liste des émigrés? Mais pour cela devervous faire droit à la proposition qui vous est faite? Je soutiens la négative.

Tous les projets de résolution sont adoptés.

Séance du 30 nivose.

Bayard demande que la commission, chargée d'examine les mesures à prendre pour alléger le sort des rentiers, fasse son rapport dans le plus court délai. — Arrêté.

Ramel demande que, dans le feuilleton des résolutions qu'on imprime chaque jour, on supprime l'ordre du jour qui ne sert qu'à faire consommer inutilement du papier.

— Adopté.

Le même membre demande qu'on nomme une commission de cinq membres pour faire un rapport aur les canaux de navigation dont l'entretien est par-tout néglisé de la maniere la plus affligeante. Le canal de Languedos qui rapportoit tous frais faits 350 mille livres à son propriétaire, & qui est aujourd'hui à la nation, a besoin de nombreuses réparations, faute desquelles it produit beaucoup moins qu'il me devroit produire. — Cette proposition est adoptée.

La discussion s'engage sur la loi qui a ordonné li suspension de toute action en récision; après avoir entendu quelques orateurs, le conseil a ajourné le proje de résolution par lequel on proposoit de lever cett suspension.

Le conseil adopte un nouveau tarif pour le droit d'erregistrement.

Le président invite les membres du conseil à se réunit demain à 10 heures pour la fête.